



Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

QUATRIEME TRIMESTRE 2025

AVERTISSEMENT

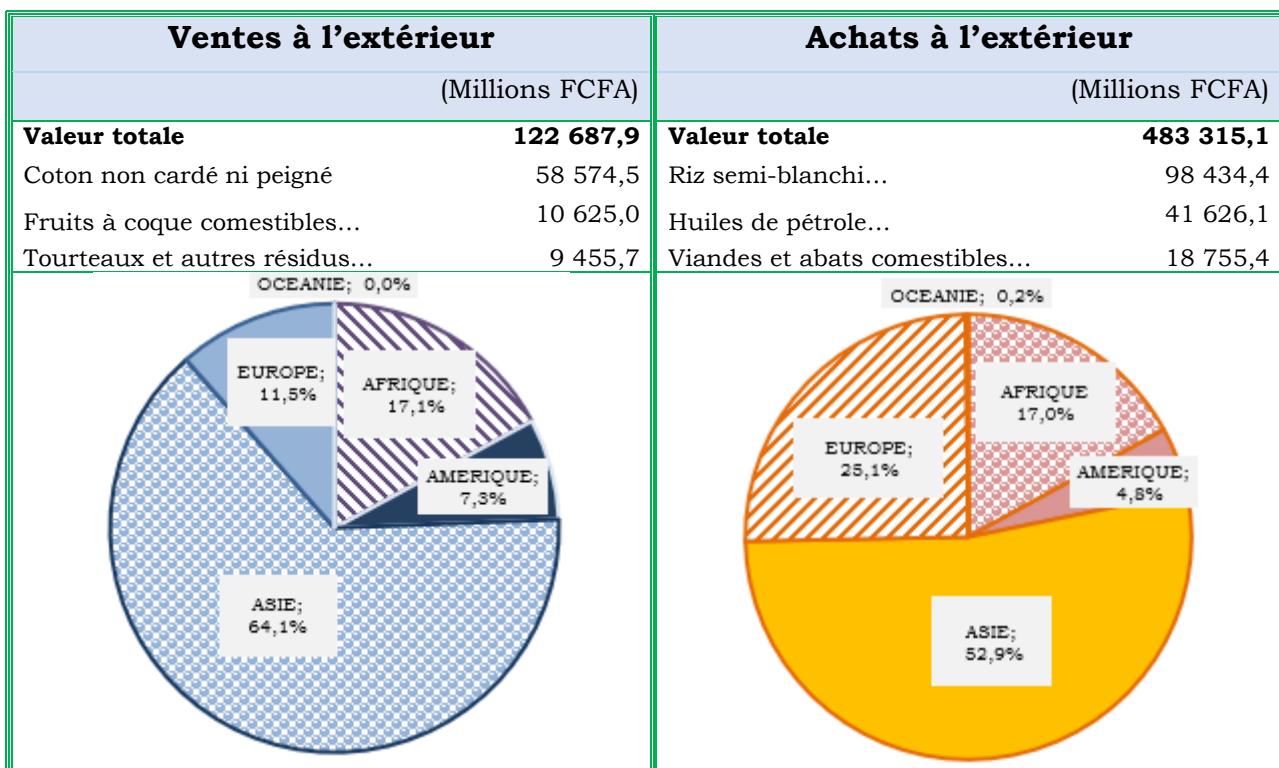
L’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-trois (43) bureaux de douane sur soixante-et-un (61), soit un taux de couverture de 70,5%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.



1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Au quatrième trimestre 2025, les exportations de marchandises du Bénin ont augmenté de 34,7% par rapport au troisième trimestre 2025.

Au quatrième trimestre 2025, le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (+17,0 points de pourcentage), les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (+4,2 points de pourcentage) et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier...** » (+3,0 points de pourcentage) sont les principaux produits ayant contribué à la hausse des exportations par rapport au trimestre précédent.

En glissement annuel, les ventes à l'extérieur affichent une hausse de 1,4%. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (+26,4 points de pourcentage), les « **autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces** » (+4,6 points de pourcentage), et les « **fruits à coque comestibles...** » (+3,9 points de pourcentage) sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à l'augmentation des exportations.

Les importations de marchandises sont en baisse de 9,0% au quatrième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent.

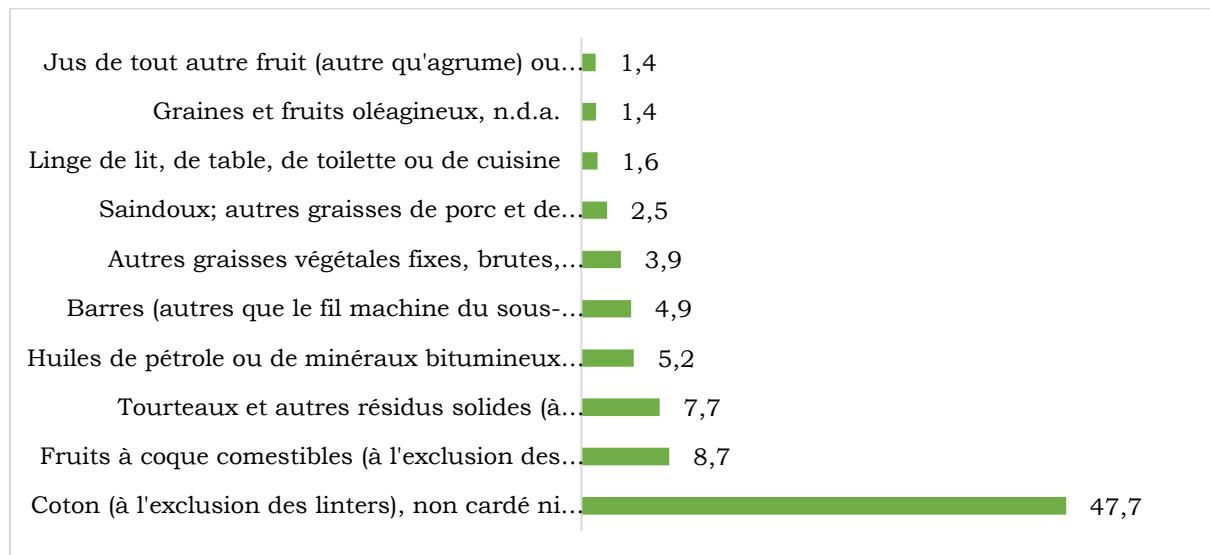
Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué au recul observé au cours du trimestre sous revue portent sur les « **hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérum, vaccins et produits similaires** » (-0,7 point de pourcentage), les « **insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » (-0,6 point de pourcentage) et les « **tubes et tuyaux rigides** » (-0,4 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont également baissé (-11,2%). Cette baisse est expliquée par une diminution des importations du « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (-6,8 points de pourcentage), des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-3,9 points de pourcentage) et des « **tubes et tuyaux rigides** » (-1,2 point de pourcentage).

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du quatrième trimestre 2025 représente 85,0% de la valeur totale des exportations.

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 58,6 milliards de FCFA (60 879,9 tonnes). Il est suivi des « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** », vendus pour 10,6 milliards de FCFA (2 963,7 tonnes) et des « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)...** » cédées à 9,5 milliards de FCFA (44 933,4 tonnes)

Figure 1 : Part (%) des 10 principaux produits exportés au cours du trimestre sous revue

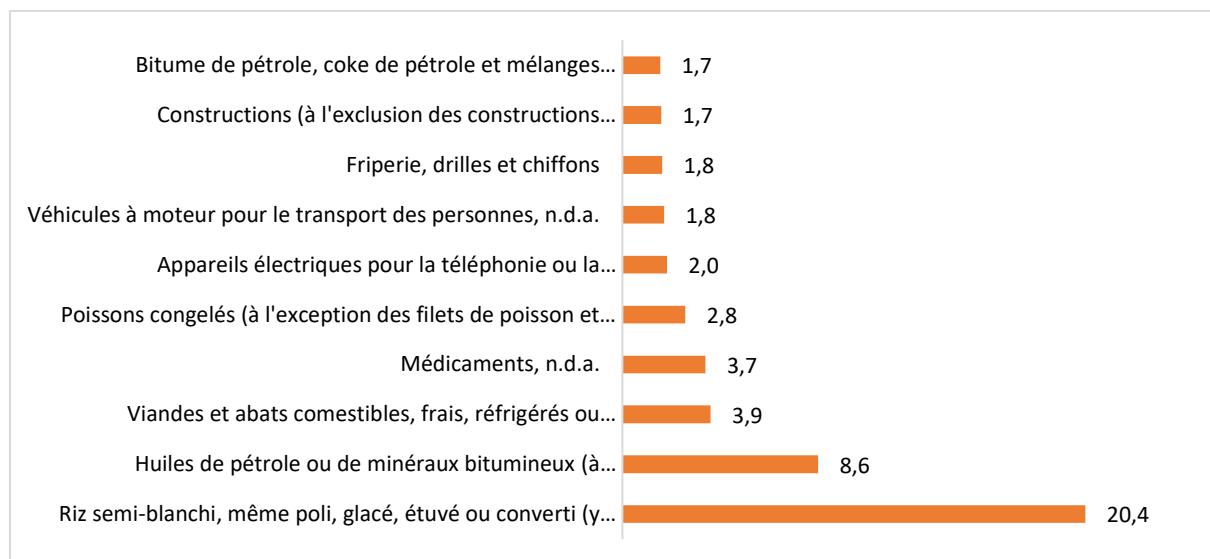


Source : INStaD, février 2026

La part des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, vaut 48,2% de la valeur totale des importations.

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au quatrième trimestre 2025, on retrouve à la première place le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (20,4%). Ensuite, se positionnent au deuxième rang les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (8,6%), viennent en troisième position les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4** » (3,9%).

Figure 2 : Part (%) des 10 principaux produits importés au cours du trimestre sous revue



Source : INStaD, février 2026

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

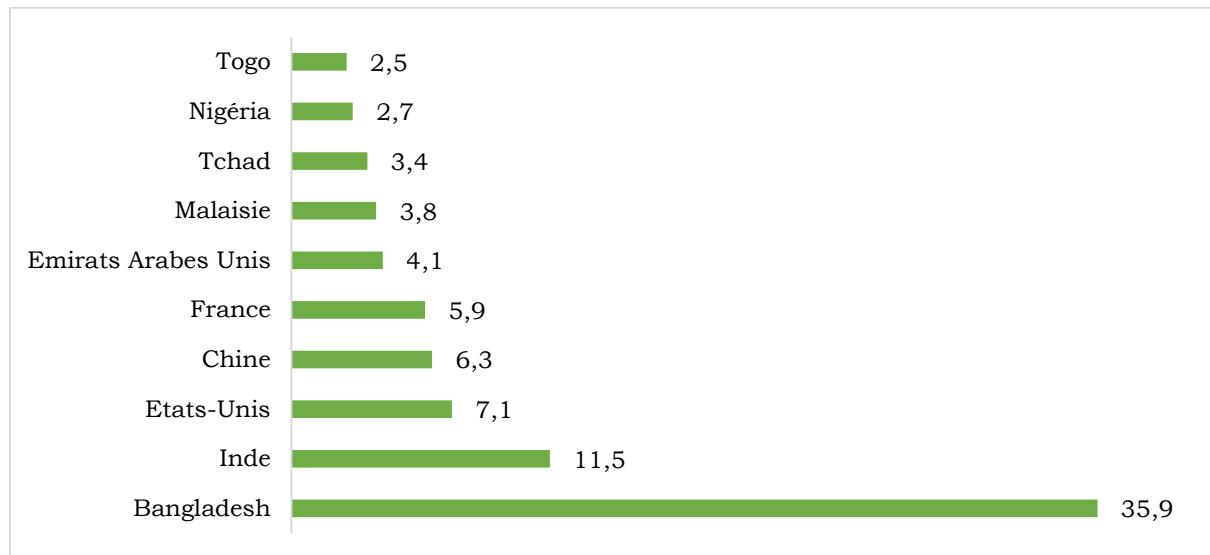
Le Bangladesh est le leader des partenaires clients du Bénin, avec 35,9% de la valeur globale des ventes à l'extérieur au cours du trimestre sous revue.

Les deux biens exportés vers ce pays, au titre de ce trimestre, sont le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 43,7 milliards de FCFA (45 278,6 tonnes) et les « **fils de coton autres que les fils à coudre** » pour un montant de 0,2 milliard de FCFA (160,8 tonnes).

L'**Inde** occupe la deuxième position au cours de la même période avec 11,5% de la valeur des expéditions de marchandises. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 5,6 milliards de FCFA (5 916,0 tonnes), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » pour une valeur de 1,7 milliard de FCFA (12 131,3 tonnes) et les « **saindoux; autres graisses de porc et de volailles, fondues, même pressées ou extraites à l'aide de solvants** » d'une valeur de 1,7 milliard de FCFA (1 176,7 tonnes), sont les principaux biens exportés vers ce partenaire.

Les **Etats-Unis** se positionnent au troisième rang au cours du trimestre sous revue. Le montant des expéditions de biens vers ce pays s'élève à 8,8 milliards de FCFA, représentant 7,1% de la valeur totale des exportations. Les principaux produits vendus, sont les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)...** » (6,7 milliards de FCFA correspondant à 15 969,2 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (249,0 tonnes) d'un montant de 0,9 milliard de FCFA et le « **linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine** » pour une valeur de 0,7 milliard de FCFA (221,2 tonnes).

Figure 3 : Part (%) des 10 principaux partenaires clients du Bénin au troisième trimestre 2025



Source : INStaD, février 2026

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers les autres pays de la CEDEAO s'établissent à 9,0 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025. Les trois principaux clients sont respectivement le Nigéria, le Togo et la Côte d'Ivoire.

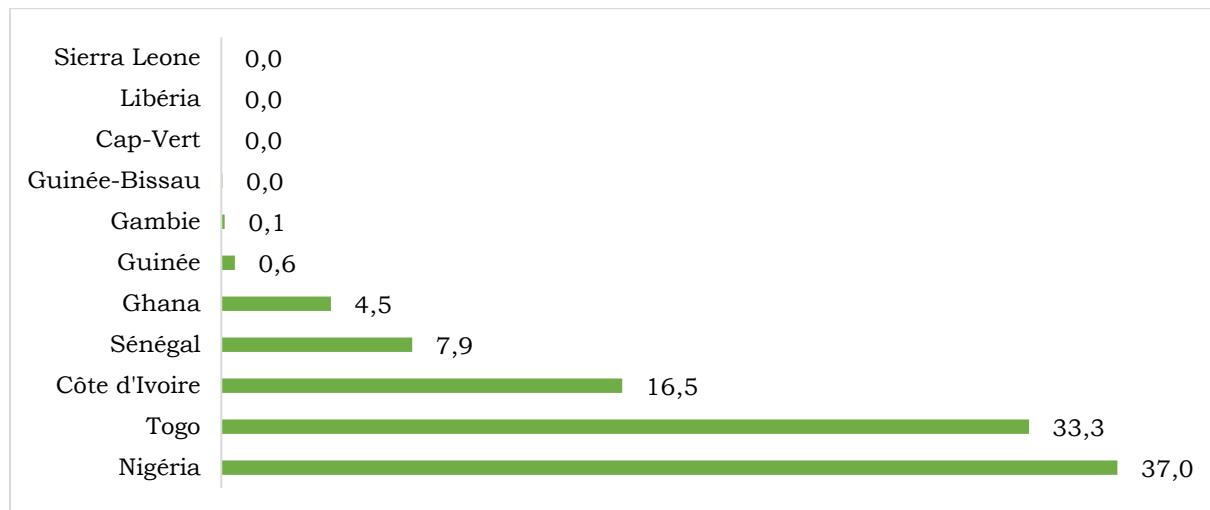
Le Nigéria ressort avec 37,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.

Les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars ; side-cars** » d'un montant de 1,1 milliard de FCFA et les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (0,7 milliard de FCFA) destinées exclusivement à la réexportation puis les « **graines de coton** » (0,3 milliard de FCFA), constituent les principaux biens expédiés vers ce pays.

Le Togo s'est positionné au deuxième rang avec 33,3% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques** », les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » et les « **médicaments, n.d.a.** », constituent les principaux biens envoyés vers le Togo. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 0,8 milliard de FCFA, 0,3 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA au cours du trimestre.

A la troisième place, la **Côte d'Ivoire** affiche au quatrième trimestre 2025, une part de 16,5% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** », les « **imprimés, n.d.a.** » et les « **pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés** », sont les principaux biens exportés vers ce pays. Ces marchandises sont vendues respectivement pour 0,9 milliard de FCFA, 0,2 milliard de FCFA et 0,1 milliard de FCFA.

Figure 4 : Part (%) des partenaires clients du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



Source : INStaD, février 2026

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

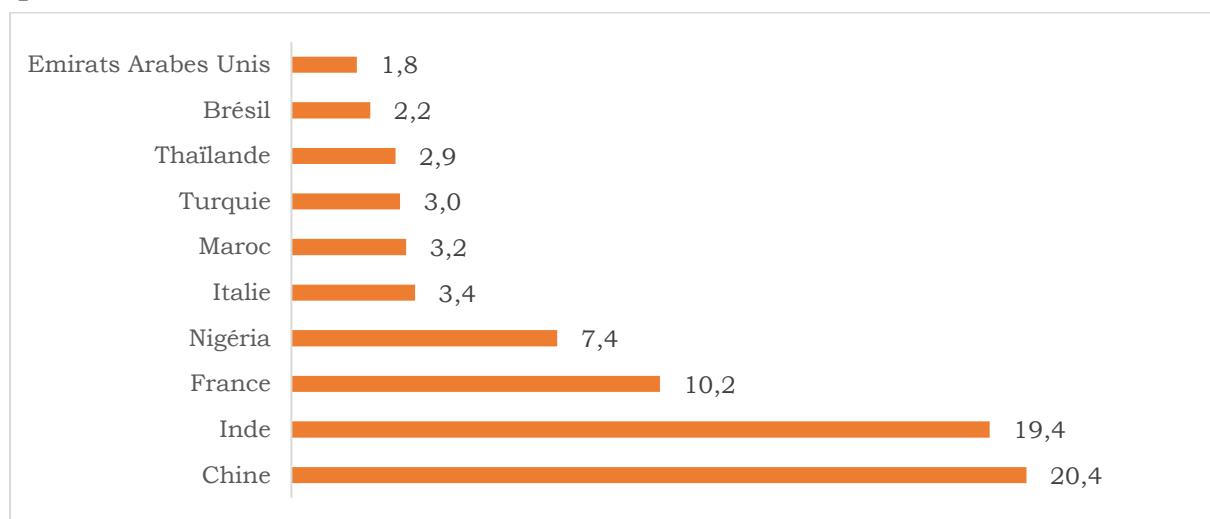
Au quatrième trimestre de l'année 2025, la Chine est à la tête des fournisseurs du Bénin.

Au quatrième trimestre 2025, les biens acquis en provenance de la **Chine** portent principalement sur : les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » d'une valeur de 8,3 milliards de FCFA, le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour 7,9 milliards de FCFA et le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 6,5 milliards de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

L'**Inde** occupe la deuxième place au cours du trimestre sous revue. Le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 74,0 milliards de FCFA (450 164,3 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** » pour 1,7 milliard de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » pour 1,1 milliard de FCFA et les « **vitrages, rideaux et autres articles d'ameublement, n.d.a., en matières textiles** » pour 1,0 milliard de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

La **France** se positionne au troisième rang. Les acquisitions en provenance de ce pays portent sur les « **médicaments, n.d.a.** » pour 15,0 milliards de FCFA, les « **médicaments contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 4,2 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » d'un montant de 1,7 milliard de FCFA, le « **malt, même torréfié (y compris la farine de malt)** » pour 1,3 milliard de FCFA et les « **vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier** » pour 1,2 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis dans ce pays.

Figure 5 : Part (%) des 10 principaux partenaires fournisseurs du Bénin au quatrième trimestre 2025



Source : INStaD, février 2026

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

En variation trimestrielle, les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont baissé de 2,3% pour s'établir à 54,4 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

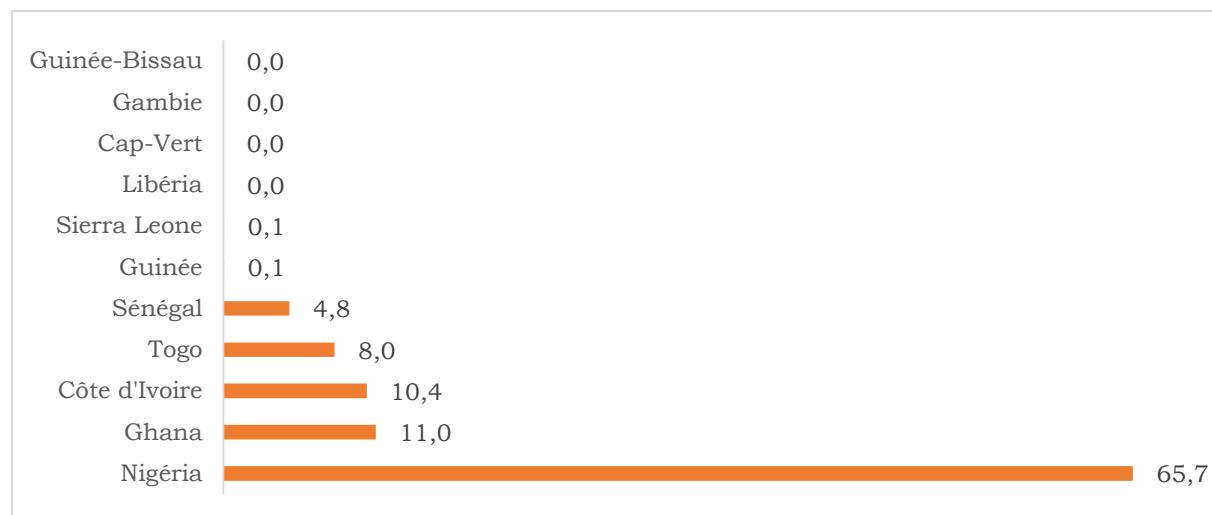
Le Nigéria occupe la première place au quatrième trimestre 2025, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Avec la première place, le **Nigéria** fournit principalement au Bénin les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'un montant de 27,5 milliards de FCFA, les « **ciments hydrauliques...** » d'une valeur de 1,1 milliard de FCFA, les « **boissons non alcooliques, n.d.a.** » pour 0,7 milliard de FCFA et les « **autres houilles, même pulvérisées** » pour une valeur de 0,6 milliard de FCFA.

Les principaux biens acquis du Ghana sont les « **tubes et tuyaux rigides** » d'une valeur de 1,3 milliard de FCFA, les « **briques, tuiles, tuyaux et éléments similaires, en céramique non réfractaire** » pour 0,7 milliard de FCFA et le « **fil machine en fer ou en acier** » pour 0,7 milliard de FCFA.

La **Côte d'Ivoire** occupe le troisième rang au titre du trimestre sous revue. Les principaux produits importés de ce pays sont les « **insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » d'une valeur de 0,9 milliard de FCFA, les « **tubes et tuyaux rigides** » pour 0,8 milliard de FCFA et les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques** » pour 0,4 milliard de FCFA.

Figure 6 : Part (%) des partenaires fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



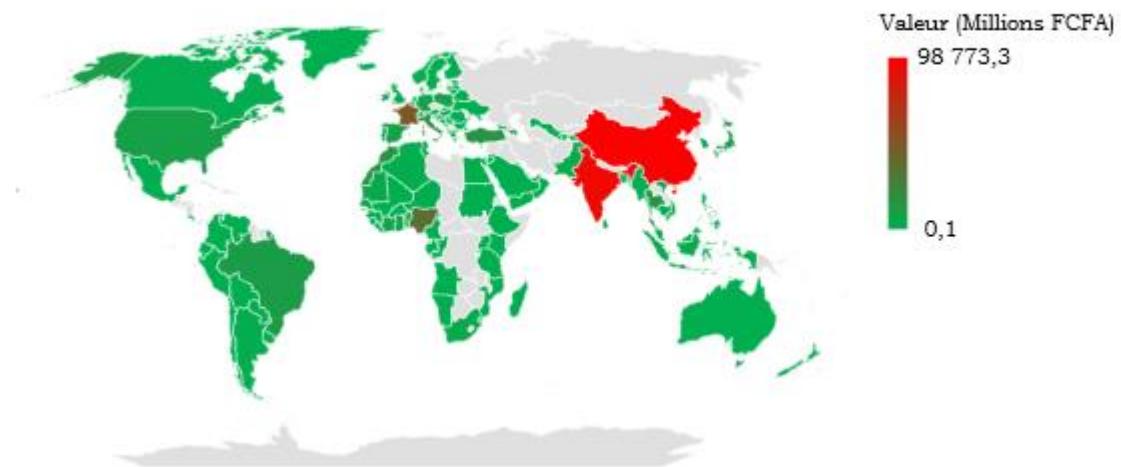
Source : INStaD, février 2026

Figure 7 : Situation des échanges avec le monde

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN



Source : INStaD, février 2026

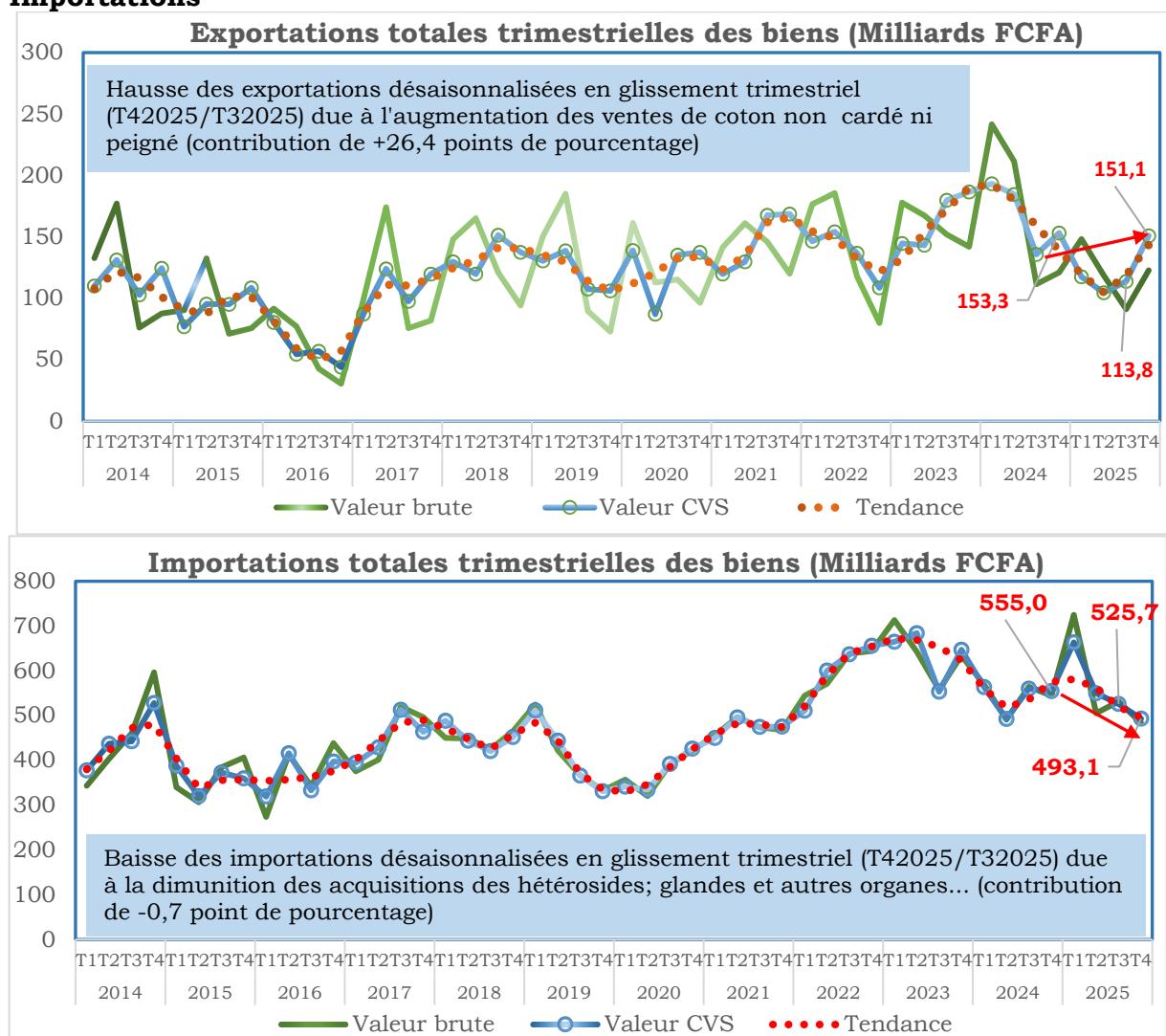
4. SERIES DES FLUX CORRIGEES DES VARIATIONS SAISONNIERES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 151,1 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025, contre 153,3 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 1,5%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une baisse de 11,2% en glissement annuel pour s'établir à 493,1 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

Figure 8 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,7
Importations	1,0	0,9	1,0	1,0

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2024 T4 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendance

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago ; Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Emirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie ; Andorre ; Bosnie-Herzégovine ; Croatie ; Espagne ; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine ; Gibraltar ; Grèce ; Italie ; Malte ; Portugal ; Saint-Marin ; Vatican (Saint-Siège) ; Slovénie ; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne ; Autriche ; Belgique ; France ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Monaco ; Pays-Bas ; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus ; Bulgarie ; Fédération de Russie ; Hongrie ; Moldova ; Pologne ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark ; Estonie ; Finlande ; Îles Féroé ; Îles Svalbard et Jan Mayen ; Irlande ; Islande ; Lettonie ; Lituanie ; Norvège ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Suède

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palao
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, février 2026

Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
AES		Niger ; Burkina Faso ; Mali
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Ghana; Sénégal; Guinée; Côte d'Ivoire; Togo; Liberia; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDAA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Côte d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, février 2026

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général	: HOUNSA Laurent Mahounou
Directeur Général Adjoint	: DAGA Jules

Directeur de Publication

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques	: ESSESSINOU Aboudou Raïmi
---------------------------------------------------------------------------	----------------------------

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques Conjoncturelles
BANON Symphorien
Unité des Echanges Extérieurs
SOSSOU Clément

Mise en ligne

Directeur des Systèmes d'Information et des Bases de Données, par intérim	: MISSIHOUN Kocou
------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin,
contacter l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin
Téléphone (+229) 01 21 30 82 44
Fax (+229) 01 21 30 82 46
E-mail : instad@instad.bj
Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, février 2026.